

1) PEPRa: pour la prévention au cabinet de premier recours

L'ARAM participe au projet «PEPra – Prévention au cabinet médical fondée sur les preuves», porté par la FMH et d'autres partenaires comme notre homologue alémanique, la SVA. Ce projet est soutenu par la Fondation Promotion Santé Suisse. Son but est, d'ici à 2024, d'établir un ensemble de mesures coordonnées pour la prévention au cabinet médical, utiles tant pour le médecin que pour l'assistante médicale (AM) et la coordinatrice en médecine ambulatoire (CMA). L'ARAM et les partenaires impliqués dans le projet ont la possibilité de collaborer et d'amener les besoins spécifiques des AM et des CMA.

Les consultations dans un cabinet médical de premier recours ont lieu environ chaque 15 minutes. Le téléphone sonne de manière ininterrompue, les travaux de laboratoire et de consultation tiennent l'équipe d'assistantes médicales en haleine. Et au milieu de cette activité frénétique, Monsieur M. se trouve à la réception et explique qu'il devrait, à dire vrai, arrêter de fumer afin d'être en meilleure santé. L'AM réalise immédiatement qu'avec ces propos, Monsieur M. aborde un sujet qui le préoccupe, mais à propos duquel il n'a pas osé s'entretenir avec le médecin. Malheureusement, la situation ne permet pas d'approfondir la discussion, mais l'AM ne souhaite pas laisser Monsieur M. seul à «ruminer» cette problématique. Elle lui propose alors: «Arrêter de fumer pourrait évidemment contribuer à améliorer votre état de santé. Il existe plusieurs possibilités afin de vous soutenir dans cette décision. Je vous propose de reprendre rendez-vous prochainement, afin d'en parler de manière plus approfondie, et d'en parler également au médecin. Qu'en pensez-vous?».

Cet exemple montre qu'une intervention de l'AM ou de la CMA, centrée sur le patient – avec les bons mots au bon moment – peut être décisive, en particulier lorsqu'il s'agit de prévention de maladies ou de dépistage précoce de charges psychiques ou comportements addictifs. Ce sont par ailleurs tous des thèmes centraux du projet «PEPra – prévention fondée sur les preuves», porté par la FMH et ses partenaires.

La prévention est un thème important de la prise en charge dans les cabinets médicaux de premier recours. Des sujets

comme l'obésité, les maladies respiratoires, les addictions sont souvent abordés lors de la consultation avec le médecin. Les AM et CMA y sont également confrontées dans leur quotidien. Ces thèmes sont souvent difficiles et frustrants, tant pour le patient que pour le personnel médical, pour les raisons citées ci-dessous.

En effet, ce ressenti peut être expliqué par les raisons suivantes: les mesures préventives, que le personnel médical cherche à mettre en place, visent souvent à réduire les facteurs de risque et à renforcer les facteurs de protection, ce qui ne peut généralement être obtenu que par des changements de comportement, pour la plupart difficiles à mettre en œuvre car indissociablement liés à la motivation du patient, mais aussi à des revers et à des échecs! Atteindre des buts préventifs demande beaucoup de patience de la part de chaque personne impliquée. De plus, le conseil en matière de prévention exige du temps. Cependant, malgré les défis précités, la prévention au cabinet médical présente beaucoup de potentiel: 75 à 80% de la population suisse consulte au moins une fois par année son médecin et peut ainsi être sensibilisée à la prévention, tant par le médecin que par l'assistante médicale ou la coordinatrice. Ainsi, même si le quotidien au cabinet médical est parfois frénétique, il existe des situations, occasions idéales pour aborder ce type de sujets, que ce soit lors de la prise de sang ou pendant la préparation pour un examen clinique. Ce sont souvent les patients eux-mêmes qui, dans de tels moments, abordent certains sujets. Il y a dès lors lieu de reconnaître et saisir ces occasions, qui permettent

au personnel médical – médecins et assistantes – de motiver les patients à changer de comportement ou à adopter d'autres mesures préventives, les conseiller et les épauler, et ainsi contribuer à réduire les maladies évitables.

Que faut-il donc faire ?

Pour que les médecins de premier recours et leurs assistantes médicales ou coordinatrices en médecine ambulatoire puissent mettre en œuvre la prévention au cabinet médical, il faut s'occuper des difficultés mentionnées précédemment. Les conditions-cadre structurelles et financières pour rendre possible et encourager la prévention au cabinet médical doivent être créées. L'amélioration de ces conditions-cadre est une préoccupation majeure des associations partenaires: FMH, ARAM, SVA. Un premier pas important pourra être réalisé avec l'introduction du tarif «Tardoc» en principe prévue pour 2022. En cas d'acceptation de ce dernier, les consultations réalisées par les CMA orientation clinique pourront, pour la première fois, être facturées de manière adéquate.

En complément à ces conditions-cadre, les médecins et les assistantes médicales doivent pouvoir disposer «d'instruments» appropriés. C'est ce à quoi s'attelle le projet «PEPra»: créer un ensemble de mesures coordonnées pour la prévention au cabinet médical, en collaboration avec les médecins et les assistantes.

Que propose PEPRa ?

PEPra ne développe pas une nouvelle approche, mais s'appuie sur des programmes et approches nationaux déjà

©CHERX ZYSKA, A., 2014. Quelle perception ont les médecins de famille en Suisse de leur rôle dans la prévention et la promotion de la santé?. Université de Lausanne. <http://sevat.unil.ch>

développés par le corps médical pour la prévention au cabinet médical, notamment Coaching santé du CPMR, Vivre sans tabac, le programme Paprica proposé par Unisanté, les deux programmes plus anciens développés par la FMH (Crise et suicide et Intervention brève lors de consommation d'alcool à problème), ainsi que les recommandations EviPrev de l'association du même nom. PEPrä s'attache à réunir entre eux, mais de manière perméable, les axes thématiques sur la base desquels sont conçus un grand nombre de ces programmes.

Les **cours modulaires** (projet partiel 1) pour les médecins de premier recours et les assistantes médicales constituent l'élément central. L'offre de formation continue comprend tant des modules génériques que spécifiques². L'entretien motivationnel (« Motivational Interview »), avec son approche ciblée visant à susciter les motivations intrinsèques du patient, y joue également un rôle essentiel³. La collaboration entre médecin et assistante est en conséquence un thème transversal à tous les modules planifiés. Lors des formations continues, le « quoi » (théorie, connaissances scientifiques) est systématiquement associé

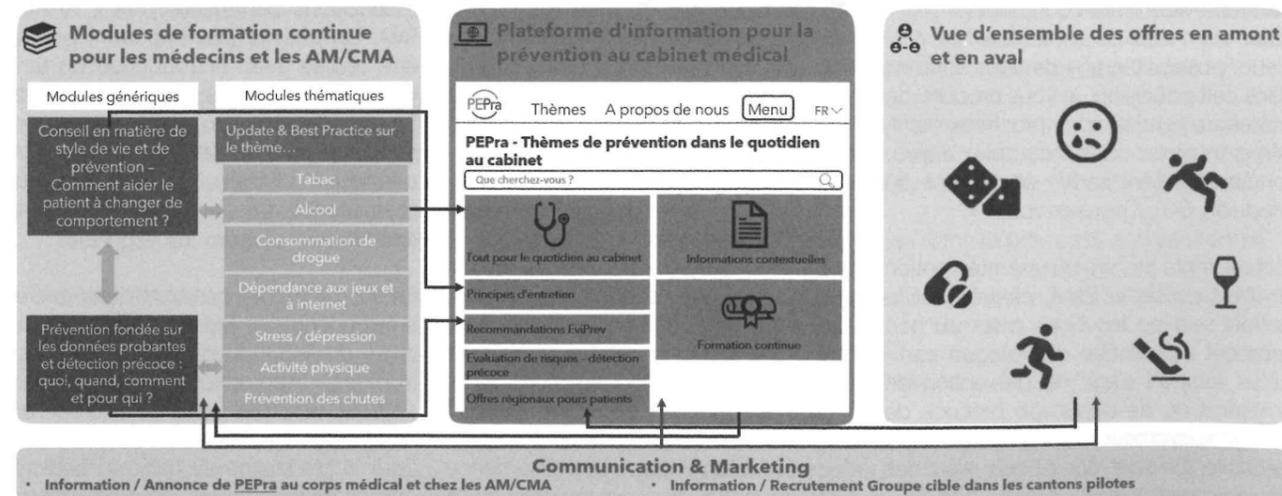
au « comment » (méthodes de communication et de conseil, attitudes, outils, etc.). Une large place est accordée à la mise en situation. L'offre vise donc à approfondir les compétences dans les domaines qui sont souvent considérés comme difficiles à aborder: comment aborder un sujet délicat? Comment favoriser une motivation intrinsèque? Comment soutenir et accompagner un patient de manière efficiente et professionnelle?, etc. Les modules seront testés dès 2022 dans quatre cantons sous forme de projets pilotes.

En complément, une plateforme d'information (landing page, projet partiel 2) couvrant une multitude de sujets sera mise sur pied pour la prévention au cabinet médical. Elle comporte actuellement des documents et informations sur les modules spécifiques, sur lesquels est bâti le projet PEPrä. Elle est cependant conçue de façon à pouvoir intégrer progressivement d'autres thèmes. Elle comportera en particulier des outils, guides et recommandations facilement accessibles, qui pourront être utilisés au cabinet médical. Elle servira également de plateforme d'inscription pour les formations continues PEPrä. La réalisation est prévue pour 2021/22 (voir témoignage).

Dans le cadre du projet partiel 4, les cantons pilotes établiront des aperçus des offres existantes en amont et en aval dans leur région (par exemple: conseil à l'arrêt du tabagisme, promotion de l'activité physique, etc.) et les mettront si possible à disposition sur la plateforme d'information. Ces informations pourront être de précieuses ressources pour les AM et CMA.

Conclusion

La prévention au cabinet médical reste un défi, pour le médecin comme pour l'assistante. L'ensemble des mesures établies dans le cadre du projet vise à soutenir les médecins et les assistantes médicales dans cette mission. L'évaluation du projet montrera dans quelle mesure il sera possible de satisfaire à cette exigence. Il sera toutefois important que les AM et les CMA – dans l'idéal en collaboration avec le médecin – puissent suivre les offres de formation continue proposées dans les cantons pilotes. Les dates des formations seront communiquées dès l'automne/hiver 2021.



L'ensemble de mesures coordonnées se décline en quatre produits (figure 1):

Figure 1: L'ensemble des mesures PEPrä avec ses quatre produits/projets partiels. Les flèches symbolisent l'interdépendance des différents domaines et produits

Auteurs:

Nicole Thönen, Présidente SVA,

Barbara Zosso, collaboratrice scientifique et cheffe de projet Division « Public Health / Professions de la santé », FMH

Dr Med. Carlos Quinto, membre du comité central FMH, responsable du département « Santé Publique / Professions de la santé », FMH

Prof. Dr Med. Stefan Neuner-Jehle, Directeur Chronic Care, Institut Médecine de famille, Université et Hôpital universitaire Zurich

Traduction et adaptation: Désirée Lauper, Secrétaire générale ARAM

Article également paru dans « Praxis Arena », 1/2021, journal de la SVA, basé sur un article paru dans le bulletin des médecins suisses, 2020/49.

Fiche descriptive du projet « PEPrä – la prévention au cabinet médical fondée sur les preuves »

| | |
|----------------------|--|
| Contexte: | Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT), groupe de mesures 2 « Prévention dans le domaine des soins (PDS) » |
| Promotion du projet: | Fondation Promotion Santé Suisse (FPSS), Fonds « Prévention dans le domaine des soins (PDS) », dans le cadre d'une « collaboration directe PFSS/OFSP-FMH » (en complément au soutien proactif du projet) |
| Promoteur du projet: | FMH |
| Partenaires: | Collège de médecine de premier recours CPMR, Unisanté, Praticien Addiction Suisse, Association EviPrev, Conférence des délégués cantonaux aux problèmes des addictions CDCA, Association suisse alémanique des assistantes médicales SVA, Association romande des assistantes médicales ARAM |
| Durée du projet: | 2020-2024 |
| Financement FPSS: | CHF 1,725 million, (y compris l'évaluation) |
| Budget global: | Env. CHF 2,2 millions (sans les ressources internes à la FMH en dehors de la direction de projet) |
| Evaluation: | Interface & IHAM&CC Lucerne |
| Cantons pilotes: | Bâle-Ville, Fribourg, St-Gall, Lucerne |
| Patronage: | SSMIG, gynécologie suisse, ASMPP, SSAM, SSPP, autres demandes en cours |

Mon expérience avec le prototype du site-web PEPrä (landing page)

Ayant été contactée par l'une des responsables de projet PEPrä, j'ai eu l'occasion de tester le prototype du site web (landing page). Le site web PEPrä est une des composantes de l'ensemble de mesures PEPrä, actuellement en développement (voir graphique).

J'ai été très agréablement surprise par l'aisance de mes recherches, presque instinctives, ne connaissant pas le programme et n'ayant jamais fait de test au préalable. Les informations sont claires, faciles d'accès et regroupées sous diverses icônes.

J'ai beaucoup apprécié les différents formats proposés une fois ma recherche aboutie. Le site web s'adresse spécifiquement aux professionnels (médecins de premiers recours, AM et CMA), mais on y trouve également des informations pour les patients. Par exemple, pour un patient indiquant son désir d'arrêter de fumer, il est possible de lui proposer différents supports (articles, brochures et même applications pour smartphone) pour l'aider et l'appuyer dans sa démarche. On y trouve également une vue d'ensemble sur les offres régionales en amont et en aval, ce qui est un vrai gain pour notre travail au quotidien. En tant que CMA, je retrouve une parfaite continuité dans les méthodes d'entretien et accompagnement des patients chroniques dans la pratique du cabinet.

J'ai également apprécié pouvoir trouver des informations précises sur des formations PEPrä (projet partiel 1) englobant les différents thèmes traités sur la page et je suis très intéressée à suivre l'une ou l'autre des formations proposées.

Le programme est très réfléchi, complet dans les informations délivrées et divers liens vers des associations reconnues en Suisse (la Société Suisse de Cardiologie, par exemple) et sera un véritable gain de temps dans les recherches effectuées au cabinet pour aiguiller les patients. Je me réjouis de son développement en Romandie et n'hésiterai pas à l'utiliser et le conseiller!

Aurore Lambercier, Assistante médicale, Coordinatrice en médecine ambulatoire

²Les thèmes de ces modules se limitent pour le moment aux thèmes des programmes et approches sur lesquels se fonde PEPrä ainsi que sur d'autres thèmes de l'addiction: tabac, alcool, consommation de drogue, jeux et internet, stress/dépression, activité physique, prévention des chutes.

³Miller, William R. / Rollnick, Stephen, Motivational Interviewing. Preparing People for Change, 2020